



ARCHERS

AARPI

Archers conseille les actionnaires d'AML Systems (dont Syntegra Capital) dans le cadre d'un projet de cession à Johnson Electrics

Paris, le 9 février 2016. Archers a conseillé les actionnaires d'AML Systems (dont Syntegra Capital) dans le cadre d'une offre soumise par Johnson Electric Holdings Limited.

Johnson Electric est un leader mondial dans les moteurs électriques et les sous-systèmes de mouvement. AML, dont le siège est au Bourget, en France, est un fournisseur leader de portée pour projecteurs, actionneurs intelligents et des systèmes de nettoyage de phare pour l'industrie automobile avec des revenus consolidés de l'exercice clos le 30 Juin 2015, de 99,6 millions d'euros. Employant environ 500 personnes, AML exploite deux installations de production, l'un en France et l'autre en Chine. AML a une forte équipe R & D de 60 employés situés en France et en Chine servant fournisseurs automobiles dans le monde entier.

Depuis son spin-off de Valeo Groupe en 2010, AML était détenu majoritairement par Syntegra Capital.

Dans le cadre de cette opération l'équipe d'Archers était composée de Marc Baffreau sur les aspects corporate et d'Antony Martinez sur les aspects contentieux, associés, accompagnés par Emily Pabot du Chatelard et Guillaume Bain, collaborateurs.

Archers assiste, conseille et défend les intérêts de ses clients dans les principaux domaines du droit des affaires, de la fiscalité, de la finance, de l'immobilier et de la restructuration d'entreprises. Le cabinet est piloté par onze associés (Marc Baffreau, Jean-Maurice Gaillard, Eric Labro, Fabrice Maraux, Arnaud Moutet, Fabrice Patrizio, Bruno Solle, Jean-Louis Médus, Arnaud Viard, Antony Martinez et Paul-Henri de Cabissole) accompagnés de vingt collaborateurs.

Contact Cabinet

Marc Baffreau

Associé

mbaffreau@archers.fr

contact@archers.fr

Tél. : +33 (0)1 45 02 07 07

Contact Presse

Sachinka

Anne Bassi

a.bassi@sachinka.com

Tél. : +33 (0)1 40 46 07 27